



République Française
Département de la Moselle

Séance du Bureau communautaire du 27 février 2024

LISTE DES DECISIONS EXAMINEES

1. Objet : Rappel du calendrier des réunions institutionnelles et politiques à venir - *dont acte*
2. Objet : Adoption du procès-verbal de la réunion du Bureau communautaire en date du 6 février 2024 - *approuvée*
3. Objet : Attribution de l'accord-cadre relatif aux branchements d'assainissement dans les 22 communes de la CCCE - Période 2024-2028 - *approuvée*
4. Objet : 25^e Marché aux Vins des Plus Beaux Villages de France® - régie de recettes et d'avances pour l'encaissement et le remboursement de produits ou de services touristiques générés par l'Office de Tourisme de Cattenom et Environs - Marché aux Vins édition 2024 - *approuvée*
5. Objet : Nouveau classement de l'Office de Tourisme de Cattenom et Environs - Reconduction à Atout France et cotisation - *approuvée*
6. Objet : Aides Communautaires aux Entreprises - Attribution de subventions - *approuvée*
7. Objet : Aides Communautaires aux Exploitations Agricoles - Attribution de subventions - *approuvée*
8. Objet : Convention d'apport avec droit de reprise avec l'association Moselle Nord Initiative - *approuvée*
9. Objet : Convention triennale de partenariat avec l'association Alexis Grand Est - *approuvée*
10. Objet : Règlement des Aides Communautaires aux Exploitations Agricoles (ACEA) - Modification - *approuvée*
11. Objet : Schéma enfance - Association Eclis gestionnaire des activités périscolaires et extrascolaires- Contrôle CAF - *approuvée*
12. Objet : Avenant de prolongation avec CITEO/Adelphé et les repreneurs pour les filières emballages recyclables et papiers - *approuvée*
13. Objet : Convention de subvention au titre du dispositif « Conseiller numérique » avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour le compte de l'Etat - *approuvée*
14. Objet : Convention avec l'Association JUST pour l'organisation d'un projet d'intérêt communautaire - Projet éloquence 2024 - *approuvée*
15. Objet : Association « Chants et Musiques en Pays Mosellan » pour l'organisation de l'évènement « Printemps Musical en Pays Mosellan » - Subvention de fonctionnement 2024 - *approuvée*
16. Objet : Convention pluriannuelle 2024-2027 avec l'Association Jeunesse 3 Villages (J.3.V.) pour l'organisation d'un évènement d'intérêt communautaire - Festival de théâtre « Ici ou là » - *approuvée*
17. Objet : Demande de subvention 2024 au titre des projets culturels reconnus d'intérêt communautaire : Association Cattenom Loisirs Culture (C.L.C.) pour l'organisation de la 14^e biennale internationale de peinture - *approuvée*

Affichage : **le 28 février 2024**

Mise en ligne sur le site ccce.fr : **le 28 février 2024**

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

18. Objet : Politique d'aide aux ravalements et modifications de façades : attribution de subvention – Dossier de Mme KRUSKAY à Cattenom - *approuvée*
19. Objet : Mise à disposition de l'espace aquatique Cap Vert à l'association Cap Vert Plongée pour l'organisation d'une compétition d'apnée - *approuvée*
20. Objet : Vélo Club Communautaire Hettange – Demande de subvention exceptionnelle au titre des projets de clubs pour la participation de cyclistes à un stage sportif - *approuvée*
21. Objet : Manifestation sportive d'intérêt communautaire : Cyclo Sport Thionvillois : Tour de Moselle - *approuvée*
22. Objet : Divers - Action sociale - Soutien à l'association HandOff à l'occasion du gala caritatif « HandOff » 2024 - *approuvée*
23. Objet : Divers - Projet de développement du covoiturage avec BlaBlaCar Daily au travers d'une incitation financière - Demande de subvention Fonds Vert - *approuvée*

Fait à Cattenom, le 28 février 2024



Affichage : le 28 février 2024

Mise en ligne sur le site ccce.fr : le 28 février 2024

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements